RESUME QUOTIDIEN AU 18 SEPTEMBRE 2015

ENVIRONNEMENT

Formations d'observateurs : industrie pétrolière et patrimoine marin

L'ONG WCS Gabon a mis en place un programme de formation de 20 jeunes gabonais comme observateurs de la faune marine. Cette formation réalisée au centre d'Oloumi bénéficie de l'appui technique et financier de la Société pétrolière Ophir Gabon Limited, de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) et de bien d'autres.

A cet effet, différents modules seront présentés aux stagiaires, notamment :

- l'écologie des mammifères marins ;
- la natation ;
- la sécurité en mer ;
- la collecte et le traitement des données sur les mammifères et les tortues marines ;
- le guidage des visiteurs ;
- la conduite d'enquêtes scientifiques.

In-fine, ce programme vise à renforcer les capacités du Ministère du pétrole afin d'atténuer les impacts de l'industrie pétrolière offshore sur l'environnement marin.

Source: L'Union n° du 13 septembre 2016

AGRICULTURE

Le PRODIAG annonce un chiffre d'affaires cumulé de 3,5 milliards de FCFA par an

Le Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG) est l'un des principaux projets agricoles de l'Etat Gabonais sur la période 2011-2016. A ce jour, le PRODIAG a permis la formation de quelque 2300 agriculteurs à travers différentes activités comme la production vivrière, maraîchère, le petit élevage et la transformation agroalimentaire, contribuant, ainsi, à augmenter significativement la production agricole.

Les résultats en termes de production ont été acquis grâce à l'exploitation de 892 hectares de terrains dans différentes régions du pays. En outre, 807 exploitations agricoles ont été aménagées et 720 nouvelles exploitations agricoles installées dans les neuf provinces du pays.

A son actif, on compte la création de 851 exploitations vivrières, 140 exploitations maraichères, 39 exploitations d'élevage et 40 ateliers de transformation de manioc, pour une production de 13 600 tonnes de produits alimentaires, un chiffre d'affaires cumulé de 3,5 milliards de FCFA par an.

En perspectives, ce programme veut mettre l'accent sur le développement de la filière avicole et bovine.

Source: agenceecofin.com du 16 août 2016

Olam et SIAT Gabon ont investi 380 milliards FCFA pour développer le palmier à huile au Gabon

Olam et SIAT Gabon ont signé des accords pour un montant cumulé de 380 milliards de FCFA, dans le but de développer cette culture de rente, sur une superficie de 38 500 hectares répartis dans tout le pays.

Dans cette optique, plusieurs unités de production et de transformation locales sont déjà opérationnelles, avec à la clé la création de milliers d'emplois.

En outre, Olam et SIAT Gabon œuvrent en matière de développement durable et investissent « sur la voie du respect des normes environnementales ». Ainsi depuis 2012, ce processus a été entrepris pour aller vers la certification Rspo.

Source: agenceecofin.com du 12 septembre 2016

ECONOMIE

Emission de bons du trésor du 7 septembre : le Gabon lève 4 milliards de FCFA sur les 6 milliards attendus

La direction générale de la comptabilité publique et du Trésor a procédé sur le marché de la CEMAC, le mercredi 7 septembre 2016, à une émission de bons du trésor assimilables pour un montant de 6 milliards de FCFA pour un taux d'intérêt minimum proposé de 4,00% et un taux limite de 4,35%. A la fin de l'opération, seuls 4 milliards de FCFA ont pu être mobilisés, soit un taux de réalisation de 66.66%.

Pourtant, l'émission de bons du trésor du 24 août, juste avant la présidentielle du 27 août dernier avait été couronnée d'un grand succès avec un taux de couverture du montant mis en adjudication à hauteur de 146,875%. Le Gabon cherchait alors sur le marché de la Cemac un montant de 8 milliards de FCFA. Finalement 11,750 milliards avaient été récoltés pour un taux d'intérêt minimum de 4,05%. Le taux maximum, lui était de 6,80%.

Cette contreperformance est imputable à la situation politique post-électorale tendue qui a grippé le marché des souscriptions et conduit les investisseurs à davantage de prudence.

Sources: gaboneconomie.net du 10 septembre 2016

agenceecofin.com du 9 septembre 2016